



Tintigny, le 28 juin 2013

Commune de Vaux-sur-Sûre

Opération de Développement Rural/ Agenda 21 Local

Compte rendu du Groupe de Travail Cadre de Vie

05 juin 2013

Présents :

Participants : voir liste

Bureau Lacasse : Carine MARQUET

FRW : Stéphane GUEBEN et Emilie DUBOIS, agents de développement FRW

Ordre du jour

1. Présentation de l'Opération de Développement Rural/ Agenda 21 Local
2. Quelques éléments de contexte

Les différents supports d'information – l'info GT, la fiche thématique et le montage PowerPoint visionné en séance - sont téléchargeables sur le blog www.pcdr-vaux-sur-sure.be

3. Cadre et objectifs de la réunion
4. Travail en sous-groupes
5. Mise en commun

Fondation Rurale de Wallonie

Rue de France, 19a - 6730 TINTIGNY

Tél: (0)63 44 02 02

Fax: (0)63 44 02 09

Développement des villages

Débats/informations :

Aménagement du territoire et logement

- De manière générale, et bien que la manière d'y arriver fait débat, il est souhaité de **limiter l'extension linéaire** des villages et d'essayer de rassembler l'habitat autour des centres de villages.
 - o Quand le village est trop long, on ne se connaît plus
 - o Plus on construit le long de routes, plus il faut ralentir le trafic
- Comment revoir le plan de secteur qui a prévu l'habitat le long des routes ? Il faudrait au minimum pouvoir intervenir sur certaines parties, où cela est possible.
 - o Utiliser des règlements communaux (Plan Communaux d'Aménagement)
 - o Favoriser les projets publics (ex. logements sociaux) dans les zones intéressantes
 - o Travailler au cas par cas
 - o Il y a des conflits d'intérêt : le propriétaire d'un terrain à bâtir, même mal situé, n'a pas envie de voir son terrain déclassé.
- Pour certains, les lignes directrices de l'urbanisme sont un problème
 - o On ne décide plus de rien
 - o Il est plus facile de construire une « ferme flamande » qu'une maison avec une architecture moderne
 - o On laisse construire des bâtiments très mal isolés, c'est irresponsable
 - o On oblige une personne handicapée de construire un étage
 - o Il manque une ligne de conduite communale en matière d'urbanisme.
- Le développement des villages nécessite automatiquement d'y associer une réflexion sur la mobilité. Par exemple, le développement de certains villages comme Chenogne ou Poisson-Moulin ont eu pour conséquence d'augmenter considérablement le trafic au centre de Sibret. Faut-il envisager un contournement ? Dans ce cas, ne risque-t-on pas de dévitaliser le centre de Sibret ?
- Conserver la possibilité de construire des maisons 4 façades est une priorité. C'est une caractéristique du bâti traditionnel ardennais ! Bien que le recours à la mitoyenneté est possible au cœur des villages, le "4 façades" doit rester la norme dans les villages.
 - o De manière générale il faudrait éviter les immeubles qui sont une caractéristique urbaine. Ceci d'autant plus dans les petits villages.
 - o Au niveau de la question énergétique, les nouvelles techniques d'isolation ne justifient plus forcément le regroupement de l'habitat.
- Il n'y pas de palette de couleurs officielle
- La taille des parcelles à vendre est souvent de grande taille :
 - o Réduire la taille des parcelles
 - o Il faut que les tailles soient mixtes, il en faut pour tout le monde
 - o Il est plus facile d'acheter plusieurs petites parcelles pour en faire une grande que l'inverse
 - o Attention : le 4 façades trop rapproché n'est pas harmonieux
- Equilibre entre les villages :

- Tous n'ont pas d'égouttage collectif
- Tous n'ont pas d'espace de convivialité. Il y a souvent des plaines de jeux, mais pas forcément d'espaces destinés aux autres générations.
- Tous n'ont pas de maison de village : les maisons de villages renforcent la cohésion d'un village.
- Tous n'ont pas d'écoles : les écoles ont un rôle structurant. On s'installe plus facilement dans un village disposant d'une école. Faut-il dès lors envisager la construction de nouvelles infrastructures dans des villages n'en disposant pas ou plutôt renforcer les structures existantes ?
 - Par exemple, il y a une grosse école à Vaux-sur-Sûre mais il n'y a plus beaucoup d'enfants habitant le village en raison du peu de terrains disponibles (et donc peu de nouvelles constructions et peu de nouveaux ménages).
- La commune de Vaux-sur-Sûre ne dispose pas d'un centre important. Par contre, il y a deux centres moyens, Vaux-sur-Sûre et Sibret, c'est une particularité à exploiter.

Projets :

- Encourager les propriétaires de terrains à les vendre, les lotir ou les équiper surtout dans les zones intéressantes (proches du noyau villageois ou permettant de combler les « interstices des pattes d'oies »)
 - Ex : A Bercheux, il existe une vaste zone proche du centre qui serait intéressante à bâtir, mais il est difficile pour le propriétaire d'équiper la zone d'une voirie et de l'équipement nécessaire (égouts, eau, électricité,...). Cette situation existe dans plusieurs villages. Comment réunir l'intérêt d'un propriétaire (équiper et vendre son terrain) et l'intérêt de la commune (favoriser l'habitat proche du centre des villages)?
- Encourager les propriétaires de bâtiments inoccupés à vendre ou à louer
 - Créer une taxe
 - Créer un règlement
- Engager un conseiller en aménagement du territoire
- Transformer les anciens bâtiments agricoles dans les villages en logement
- Gérer l'expansion des villages :
 - Comblent les espaces au cas par cas entre les pattes d'araignées
 - Mettre en place un plan pour limiter l'expansion
- Les logements sociaux (publics) sont à développer et peuvent-être une opportunité pour la Commune de rapprocher l'habitat des cœurs villages.
 - Éviter la concentration de logements sociaux afin d'éviter un effet ghetto.
- Développer la création de nouveaux quartiers de logements mixtes :
 - Intéressant d'un point de vue multiculturel, multi générationnel => cohésion sociale, éviter la cité dortoir
 - Intéressant d'un point de vue durable (isolation, épuration)
 - Intéressant pour l'installation des jeunes (maisons tremplins,...)
- Créer des logements tremplins pour faciliter l'installation des jeunes
- Mettre en place une aide sociale ou une assistance juridique pour accompagner les personnes âgées qui souhaitent louer leur habitation.

Mobilité

Débats/informations :

- La mobilité douce est avant tout une question de mentalité, d'éducation, de culture et d'époque. En effet, malgré l'existence de certaines infrastructures encourageant une mobilité plus douce (chemins de liaisons, pistes cyclables,...), se déplacer à pied ou à vélo n'a pas la panacée... Les raisons en sont la sécurité routière (ex. il est impensable d'aller au Smatch en vélo, même s'il existe une piste cyclable : c'est bien trop dangereux. En outre, à Vaux-sur-Sûre, tous les commerces se trouvent sur la route principale) et la sécurité (depuis l'affaire Dutroux, les parents hésitent à laisser aller leur enfants seuls).
- La sensibilisation des enfants à la mobilité douce est primordiale, dès le plus jeune âge.
- Organiser une journée « sans voiture » à Vaux-sur-Sûre n'est pas réaliste. Par contre, organiser des randonnées vélos avec les écoles par exemple, collerait davantage à la réalité de la commune.
- Le Telbus sera prochainement abandonné en raison d'un manque de rentabilité (ce service est impayable pour le TEC). Ceci renforce le besoin en service type taxi social, service plus proche et plus adapté.
- Le covoiturage ne s'organise pas facilement via le site Luxcovoiturage. Par contre, il existe entre collègues, de manière informelle. Malgré les nombreux avantages de ce système, il faut reconnaître que celui-ci reste astreignant (horaires différents, dépendance,...). Plutôt que d'organiser ce système au niveau d'un territoire, celui-ci serait davantage une responsabilité des entreprises elles-mêmes.
- Le covoiturage au niveau des écoles serait une bonne chose (prendre une seule voiture pour plusieurs enfants de la même école). Néanmoins, il ne faut pas oublier la sécurité routière et donc un rehausseur obligatoire pour chaque enfant.

Projets :

- Faciliter l'usage du Ravel. Faire de liens jusqu'aux centres des villages
- Améliorer les trottoirs et les infrastructures de sécurité routière aux abords des écoles
- Sensibilisation/éducation des enfants :
 - o Organiser des randonnées vélos
 - o Organiser des journées où les enfants se rendent à l'école à vélo
- Organiser des ramassages (privés ?) des enfants d'un même quartier
 - o Problème de responsabilité et de sécurité. Ex. rehausseurs,...
 - o Contrepartie financière pour stimuler ?
- Favoriser l'utilisation des sentiers agricoles pour les vélos (fauchage).
- Engager un conseiller en mobilité + lancer un plan communal de mobilité (PCM)
- Remplacer le (feu) Telbus par d'autres initiatives plus locales :
 - o A-Vaux Services
 - o Taxi social
- Rôles des entreprises dans le déplacement des travailleurs

- Concentrer l'habitat le long des routes principales (voir avis du groupe aménagement du territoire)
- Continuer les dossiers pré-Ravels
- Créer des parkings pour le covoiturage (Cobreville)

Patrimoine

Projets :

- Participer aux Journées du Patrimoine (se fait déjà à la Ferme du Monceau ; d'autres acteurs pourraient y participer)
- Récolter et publier le savoir des aînés :
 - L'histoire des villages (le SI y travaille – Guy Leyder)
 - Les traditions culinaires
 - Le folklore
- En savoir plus sur les initiatives du SI
 - Organiser un concours de crèche, de façades fleuries, de jardins naturels,...
- Réaliser un inventaire du petit patrimoine de la commune
- Organiser des visites du petit patrimoine à vélo. Pas seulement les monuments mais aussi les points de vues, ...
- Développer le thème de l'eau au niveau du patrimoine
- Entretien du petit patrimoine
 - Ex. l'ancienne Tannerie de Cobreville
- S'informer sur le classement des bâtiments (peu sont classés à Vaux-sur-Sûre)
- Création d'une confrérie gastronomique
 - ⇒ Trouver un produit de bouche à valoriser
- Organiser une « journée du cochon »
- Promouvoir les ruches

Participants à la réunion du 5 juin 2013

Titre	Nom	Prénom	N° logement	Adresse	CP	Localité
M.	Adam	Bruno	58	Morhet	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Belche	Stéphane	46B	Cobreville	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Collot	Sandrine	2	Clochimont	6640	CLOCHIMONT
M.	Hornard	Christian	35	Rue du Wez	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Jaumotte	Christian	66	Rue du Centre	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Laloy	Luc	68	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale	67B	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Louis	Léonce	26	Remichampagne	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	7	Rue de Chestraimont	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	95E	Bercheux	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Stoffel	Benoît	36	Virée du Renard	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	91C	La Barrière	6640	VAUX-SUR-SURE

Excusés :

M.	Dourte	Michel	15	Rue de Marche	6640	VAUX-SUR-SURE
----	--------	--------	----	---------------	------	---------------